



08/02/22

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHEFORT-EN-TERRE**  
**SEANCE DU 4 NOVEMBRE 2021**

Le Conseil Municipal de ROCHEFORT-EN-TERRE, dûment convoqué le 28 octobre 2021, s'est réuni en session ordinaire en mairie le **jeudi 4 novembre 2021**, à 20 heures, sous la présidence de Monsieur Stéphane COMBEAU, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 15**

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 14

**Présents :** Stéphane COMBEAU – Guy CADORET – Jean-Pierre BLANDIN – David MAINCENT  
Yannick JOLIVET – Nicolas BUFFET - Solenne TRELOHAN - Ludovic BOCQUET - Jean-Luc MIGNON  
Adélaïde BIZEUL - Tobias HOLTIEGEL - Christine GALISSON - Serge BUCHET

**Absentes et pouvoir :**

Mona GUIOMARD, absente excusée, qui a donné pouvoir à Christine GALISSON

Bénédicte DOUAUD, absente excusée

**Secrétaire :** Madame Solenne TRELOHAN a été désignée secrétaire de séance.

---

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 OCTOBRE 2021**

Le procès-verbal de la séance du 20 octobre 2021 est adopté à l'unanimité.

---

**PRESENTATION DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET) PAR LE VICE-PRESIDENT DE QUESTEMBERT COMMUNAUTE CHARGE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE**

Le PCAET a été adopté par Questembert Communauté le 05/07/2021, il est actuellement à la consultation, notamment des services d'Etat. Les observations émises seront prises en compte puis, nouvelle consultation du public, consultation électronique.

Le Vice-Président chargé de la transition écologique présente aux membres le PCAET dont le programme d'actions s'articule autour de 11 axes :

- ✓ Axe 1 : assurer la gouvernance du Plan Climat
- ✓ Axe 2 : sensibiliser, mobiliser et concerter avec le territoire
- ✓ Axe 3 : être exemplaire sur son patrimoine et ses activités
- ✓ Axe 4 : promouvoir et faciliter l'alimentation durable
- ✓ Axe 5 : réduire la quantité de déchets et accroître leur valorisation
- ✓ Axe 6 : développer les mobilités alternatives
- ✓ Axe 7 : accompagner la rénovation et favoriser la performance énergétique des bâtiments
- ✓ Axe 8 : soutenir le développement des énergies renouvelables
- ✓ Axe 9 : anticiper les enjeux du changement climatique pour les secteurs agricoles et  
Sylvicoles
- ✓ Axe 10 : intégrer systématiquement les questions climat, air et énergie dans  
l'aménagement du territoire
- ✓ Axe 11 : préserver la ressource en eau pour limiter les conflits d'usage à venir.

---

**ASSAINISSEMENT :** Travaux d'assainissement Graslin-Bogéais : avenant n°1 au marché

Accord pour signature de l'avenant n°1 au marché de travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement rue de Graslin et chemin de Bogeais, avenant proposé par l'entreprise titulaire du marché, ALRE TP de PLOEMEL, dont l'objet est :

- Dépose et évacuation d'un regard pour un montant de 150 € HT
- Fourniture et pose de 2 regards diamètre 1000 mm en béton pour un montant unitaire de 750 € HT soit 1.500 € HT

Soit un montant total de l'avenant n°1 de 1.650 € HT soit 1.980 € TTC

Le montant du marché initial étant de 46.000 € HT, le montant du marché avec l'avenant n°1 s'élèvera à 47.650 € soit 57.180 € TTC

---

### **ASSAINISSEMENT : ETUDE DIAGNOSTIC DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT : EXTENSION DU GROUPEMENT DE COMMANDES A QUESTEMBERT COMMUNAUTE POUR LE SITE DU MOULIN NEUF**

Lors de la séance précédente, le Conseil Municipal avait validé le principe d'un groupement de commandes pour l'étude diagnostic du réseau d'assainissement collectif avec le SIAEP de Questembert, lequel dispose de la compétence Assainissement de la Commune de Pluhélin, cette dernière ayant son réseau raccordé sur le réseau d'assainissement de Rochefort-en-Terre.

Vérification faite auprès de l'exploitant et des gestionnaires du site du Moulin Neuf, ce dernier est également raccordé sur le réseau d'assainissement de Rochefort-en-Terre. Il est donc pertinent que l'étude diagnostique s'étende à tout le territoire desservi par le réseau d'assainissement de Rochefort-en-Terre, d'où la question d'étendre le groupement de commandes à Questembert Communauté, gestionnaire du site du Moulin Neuf.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal valide à l'unanimité le principe d'extension du groupement de commandes à Questembert Communauté pour l'étude diagnostique du réseau d'assainissement de Rochefort-en-Terre et autorise M. le Maire à signer les documents s'y rapportant.**

---

### **ASSAINISSEMENT : TARIFS 2022**

Sur la proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire en 2022 les tarifs applicables en 2021 en matière d'assainissement, ces tarifs étant :

**Redevance annuelle (part fixe) :** 64 € pour le délégataire SAUR  
29 € pour la Commune

**Part proportionnelle :**

- De 0 à 120 m<sup>3</sup> d'eau consommés : 0,725 € par m<sup>3</sup> d'eau
- Au-delà de 120 m<sup>3</sup> d'eau consommés : 0,967 € par m<sup>3</sup> d'eau

---

### **N°2021-11-04 – ACQUISITION DE L'EX-BOULANGERIE**

Le Conseil Municipal a décidé l'acquisition de l'ex-boulangerie au prix de 75.000 €, des demandes de subventions seront déposées auprès des différents financeurs potentiels pour faire de ce bâtiment une nouvelle boulangerie.

---

### **N°2021-11-05 - PRESENTATION DU DISPOSITIF DE SECURITE DES ILLUMINATIONS 2021**

Nicolas Buffet, référent Sécurité, présente aux membres le dispositif provisoire envisagé pour les illuminations 2021, ce dispositif n'a pas encore été validé par les services d'Etat.

08/02/22

Il rappelle que deux réunions se sont tenues avec les partenaires officiels, une troisième est programmée pour le 05/11 pour évoquer notamment le sens de circulation des véhicules.

Ce dispositif comprendra :

- la présence de secouristes, entre 4 et 6 dont le QG sera situé dans la salle d'exposition 9 place des Halles
- la présence de 3 gendarmes réservistes les week-ends et vacances scolaires. Nous sommes dans l'attente de la convention « Service d'Ordre Indemnisé »
- le plan Vigipirate étant toujours d'actualité, il y aura peut-être la présence de sentinelles
- Pandémie Covid-19 : sous réserve de l'accord du Préfet, le pass sanitaire ne sera a priori pas imposé mais le masque sera obligatoire
- Pour gérer les flux, 12 contractuels seront recrutés sur cette période par la Commune, des élus seront également présents
- Dès que le plan de circulation sera arrêté, la mairie informera la population et du sens de circulation et de l'obligation du port du masque. Une communication sera également faite sur le site internet de la Commune et sur celui de l'office de tourisme
- Parking au sud de la salle polyvalente réservé aux saisonniers
- Veiller à ce que l'éclairage public soit optimal.

---

### **N°2021-11-06 – PERSONNEL COMMUNAL : MISE EN PLACE DU RIFSEEP**

Le Conseil Municipal a voté la mise en place du RIFSEEP pour le personnel communal, qui se décompose de deux parts : la part IFSE liée aux fonctions exercées et la part CIA, liée aux résultats.

La part IFSE régie a également été votée.

Ce régime indemnitaire s'appliquera à compter du 01/12/2021.

---

### **QUESTIONS DIVERSES**

-Information : dates d'élections 2022 :

\* présidentielle : les 10 et 24 avril

\* législatives : les 12 et 19 juin

---

La séance est levée à 22 h 50